



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avis N° 1

- REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

- REPONSES AUX QUESTIONS

APPEL À CONCURRENCE N°DP/Z00/DBA/092/2026 - SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ DE RÉALISER LA REFONTE DE L'INTRANET DE LA BCEAO

I - REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres, initialement prévue le vendredi 19 juin 2026, est reportée au **jeudi 2 juillet 2026**.

II - RÉPONSES AUX QUESTIONS

Question 1 :

Quel est l'effectif total des agents devant accéder à la plateforme sur l'ensemble des sites (Siège, Directions Nationales, SGCB, CTF, RIEC) ?

Réponse 1 :

L'effectif total est estimé à 4 000 agents.

Question 2 :

Quel est le nombre estimé de connexions simultanées à supporter lors des pics d'utilisation ?

Réponse 2 :

Le nombre de connexions simultanées à supporter lors des pics d'utilisation est compris entre 2 000 et 2 800.

Question 3 :

Pouvez-vous préciser la répartition approximative entre les profils lecteurs, contributeurs et administrateurs ?

Réponse 3 :

La répartition des profils sera communiquée ultérieurement à l'attributaire du marché.

Question 4 :

Quelle est la technologie (CMS) actuellement utilisée pour l'intranet déployé en 2013 ?

Réponse 4 :

L'intranet déployé en 2013 utilise la technologie Java/JEE.

Question 5 :

Quel est le volume de données à migrer (nombre d'articles, documents, médias) vers la nouvelle solution ?

Réponse 5 :

Le volume total de données à migrer est d'environ 1 To soit 30 000 articles et 50 000 documents / médias.

Question 6 :

Pour l'assistant virtuel (chatbot), la Banque souhaite-t-elle l'intégration d'un modèle d'IA souverain (On-Premise) ou l'utilisation d'API de services tiers est-elle autorisée ?

Réponse 6 :

Le modèle d'IA souverain (On-Premise) est recommandé.

Question 7 :

Concernant l'intégration avec Google Workspace, les API nécessaires sont-elles déjà configurées au sein du SI de la Banque ?

Réponse 7 :

Non.

Question 8 :

Quel est le nombre de personnes à former par catégorie (administrateurs techniques, gestionnaires de contenus et utilisateurs finaux) ?

Réponse 8 :

Le nombre de personnes à former n'est pas imposé dans le présent appel d'offres. Il appartient au soumissionnaire de proposer un dispositif de formation cohérent avec sa méthodologie, la solution proposée et les objectifs de transfert de compétences, en justifiant les effectifs visés pour chaque catégorie de bénéficiaires (administrateurs techniques, gestionnaires de contenus et utilisateurs finaux).

Question 9 :

La Banque privilégie-t-elle des formations en présentiel sur chaque site ou des sessions à distance sont-elles envisageables pour les Directions Nationales ?

Réponse 9 :

Les options restent ouvertes.

Question 10 :

Le délai de trois (3) mois inclut-il la phase de recueil des besoins auprès des directions ou cette étape est-elle déjà finalisée ?

Réponse 10 :

La phase de recueil des besoins est incluse dans le délai de 3 mois.

Question 11 :

Quel est l'effectif moyen des équipes internes qui seront mobilisées pour collaborer avec le prestataire ?

Réponse 11 :

Pour la conduite du projet, un groupe de travail sera mis en place par la Banque. Il sera piloté conjointement par un Chef de Projet Maîtrise d'Œuvre (MOE) et un Responsable Fonctionnel Métier (RFM) représentant les métiers. Ce groupe sera renforcé par des représentants des structures métiers concernées ainsi que par des agents IT disposant des compétences techniques requises.

Question 12 :

Le dossier mentionne l'existence d'un intranet en production depuis 2013. À ce titre, pourriez-vous nous préciser la technologie actuellement utilisée pour cette plateforme, notamment s'il s'agit d'une solution de type JaliOS, SharePoint ou autre ? Par ailleurs, la BCEAO souhaite-t-elle conserver la même technologie dans le cadre de la refonte, ou reste-t-elle ouverte à d'autres solutions technologiques répondant aux exigences du cahier des charges ? Dans le cas où le soumissionnaire dispose d'une solution intranet propriétaire, déjà mise en œuvre auprès de banques et d'autres organisations, et couvrant les exigences fonctionnelles et techniques du cahier des charges, pourriez-vous confirmer que cette solution est recevable, sous réserve de démontrer sa conformité aux besoins de la BCEAO ?

Réponse 12 :

L'intranet en production repose sur une solution de type JaliOS, version JCMS 9.0.4 (build-20161102223845). Aucune restriction n'est imposée par rapport à la solution à proposer. Une solution intranet propriétaire est recevable, sous réserve de démontrer sa conformité aux besoins de la BCEAO.

Question 13 :

La proposition technique doit inclure l'agrément de l'éditeur de la solution proposée. Dans le cas où le soumissionnaire est lui-même l'éditeur de la solution proposée, pourriez-vous nous préciser le document attendu en remplacement de cet agrément ? Une déclaration sur l'honneur, une attestation d'édition de la solution, une fiche produit ou tout autre document équivalent serait-il accepté ?

Réponse 13 :

Au cas où le soumissionnaire est lui-même l'éditeur de la solution, une déclaration sur l'honneur ou une attestation d'édition de la solution est également recevable.

Question 14 :

Le cahier des charges prévoit l'intégration ou la possibilité d'intégration de fonctionnalités d'intelligence artificielle, notamment un assistant virtuel, un chatbot et une recherche intelligente. Ces fonctionnalités doivent-elles obligatoirement être intégrées dans l'offre de base, ou peuvent-elles être présentées comme une option technique et financière distincte ?

Réponse 14 :

Les fonctionnalités doivent être intégrées dans l'offre de base.

Question 15 :

Pourriez-vous préciser l'orientation souhaitée par la BCEAO concernant l'architecture d'intelligence artificielle à mettre en œuvre ? S'agit-il d'une solution pouvant s'appuyer sur des services d'IA externes de type OpenAI, Anthropic ou équivalent, ou la BCEAO privilégie-t-elle une solution d'IA hébergée dans son propre environnement afin de garantir la souveraineté, la confidentialité et la maîtrise des données ?

Dans l'hypothèse où une IA hébergée localement ou dans l'environnement de la BCEAO serait privilégiée, pourriez-vous nous préciser si la Banque dispose déjà d'une infrastructure adaptée,

notamment de ressources GPU suffisantes pour l'exécution de modèles d'IA, ou si cette infrastructure devra être proposée et dimensionnée dans le cadre de l'offre ?

Réponse 15 :

La BCEAO opte pour un modèle d'IA souverain (On-Premise). Il appartiendra au soumissionnaire de décliner les pré-requis en termes de ressources techniques par rapport à sa proposition.

Question 16 :

Pourriez-vous préciser les caractéristiques de la solution intranet actuellement en production (éditeur, technologies utilisées, version) ? Existe-t-il des contraintes particulières de migration ou de coexistence avec l'environnement existant ?

Réponse 16 :

La solution existante est de type JaliOS, version JCMS 9.0.4 (build-20161102223845). L'identification des contraintes liées à la migration est à la charge du prestataire, conformément au point II.3. Prestations attendues du dossier d'appel d'offres.

Question 17 :

Quel type d'annuaire LDAP est actuellement utilisé (Microsoft Active Directory, OpenLDAP ou autre solution) ? Par ailleurs, quelle est la version de Keycloak actuellement déployée ?

Réponse 17 :

Le type d'annuaire LDAP actuellement utilisé est OPENLDAP. La version 20 de Keycloak est actuellement déployée.

Question 18 :

La BCEAO utilise Google Workspace. Quels sont les services actuellement exploités (Gmail, Drive, Docs, Meet, etc.) et lesquels devront impérativement être intégrés à la future plateforme ?

Réponse 18 :

La BCEAO utilise quasiment tous les services de Google Workspace. L'intégralité des services devra pouvoir être intégrée à la future plateforme.

Question 19 :

La future plateforme devra-t-elle être hébergée exclusivement dans les infrastructures de la BCEAO (on-premise) ou une architecture cloud privée ou hybride pourrait-elle être envisagée ? Existe-t-il des exigences particulières en matière de souveraineté et de localisation des données ?

Réponse 19 :

La BCEAO a opté pour un modèle d'IA souverain (On-Premise). S'agissant de la souveraineté et de la localisation des données, elles devront toutes être traitées en local.

Question 20 :

Quelles sont les applications du système d'information devant être intégrées à la nouvelle plateforme (RH, GED, annuaire, outils collaboratifs, etc.) ? Un catalogue ou une documentation des API existantes est-il disponible ?

Réponse 20 :

Le point 4.2.1 précise bien les applications à intégrer (annuaire LDAP, Outils google suite et toute autre application du système d'information). Un catalogue ou une documentation des API n'est pas disponible à ce stade.

Question 21 :

Les fonctionnalités d'intelligence artificielle attendues (chatbot, moteur de recherche intelligent, assistance utilisateur, etc.) doivent-elles être développées nativement au sein de la solution ou l'intégration de services tiers via API (modèles d'IA, solutions open source ou autres) est-elle autorisée ?

Réponse 21 :

Toutes les options sont recevables tant qu'elles restent dans le cadre de la On-Premise adoptée par la BCEAO.

Question 22 :

La BCEAO dispose-t-elle déjà de services, plateformes ou infrastructures d'intelligence artificielle pouvant être réutilisés ou intégrés dans le cadre du projet, ou ces composants sont-ils entièrement à concevoir et à mettre en œuvre par le prestataire ?

Réponse 22 :

La plateforme Google workspace utilisée par la BCEAO intègre l'IA Gemini. Toutefois la Banque centrale reste ouverte à toute proposition jugée pertinente des soumissionnaires.

Question 23 :

Existe-t-il des contraintes spécifiques de confidentialité, de conformité ou de gouvernance concernant les données traitées par les composants d'intelligence artificielle, notamment une restriction ou une interdiction de transmission vers des services cloud externes ?

Réponse 23 :

Toutes les données devront être traitées en local.

Question 24 :

La migration des contenus relèvera-t-elle exclusivement de la responsabilité du prestataire ou les équipes de la BCEAO participeront-elles activement à cette activité? Un accompagnement sera-t-il prévu pour faciliter l'accès aux données sources et aux environnements existants ?

Réponse 24 :

La participation des équipes de la BCEAO consistera à faciliter l'accès aux données sources et aux environnements existants.

Question 25 :

Certains contenus sont-ils soumis à des niveaux particuliers de confidentialité ou de classification nécessitant des dispositions spécifiques lors de leur migration ?

Réponse 25 :

En effet, en fonction du profil de l'utilisateur, certains applicatifs, espaces ou contenus sont soumis à des niveaux particuliers de confidentialité.

Le Directeur du Budget et des Approvisionnements
